



PROVINCE DE QUÉBEC
PAROISSE DE SAINT-ISIDORE

À une assemblée spéciale du Conseil de la Paroisse de Saint-Isidore, tenue le 21 décembre 2015, 20h00 au bureau municipal, 671 St-Régis, lieu ordinaire dudit Conseil et conformément aux dispositions du code municipal sont présents M. le maire Sylvain Payant, MM les Conseillers Jean-Charles Belleau, Jean-Denis Patenaude, Martin Sauv , Dany Boyer, MME les conseill res Linda Marleau et Marie Meunier formant quorum sous la pr sidence du maire. Monsieur Daniel Vinet, directeur g n ral, assiste  galement   la r union.

L'avis de convocation a  t  signifi  tel que requis par le code municipal   tous les membres du Conseil municipal qui n' taient pas pr sents lors de l'assemblée.

ADOPTION PR VISIONS BUDG TAIRES 2016

S8096-12-2015 Consid rant le d p t des documents budg taires 2016 aux membres du Conseil ;

Il est r solu unanimement que les membres du Conseil adoptent les pr visions budg taires telles que pr sent es pour l'ann e 2016, pr voyant des revenus de 3 090 893 \$ et des d penses et affectations de 3 090 893 \$ et de transmettre les documents requis au Minist re des affaires municipales et de l'occupation du territoire.

ADOPTION R GLEMENT 384-2015 / TAUX DE TAXATION 2016

S8097-12-2015 Consid rant l'avis de motion pr sent  lors de l'assemblée r guli re du 7 d cembre 2015 ;

Il est r solu unanimement d'adopter le r glement # 384-2015, r glement fixant le taux de la taxe fonci re g n rale, et des taxes sp ciales d'enl vement des ordures m nag res, d'administration du r seau d'aqueduc et d' gouts, de la taxe d'eau, eau compteur, des taxes sp ciales et d'am liorations locales, des tarifs pour les services municipaux, de la surtaxe sur les immeubles non r sidentiels ainsi que le taux d'int r t sur le solde impay  qui seront en vigueur le 1^{er} janvier 2016.

Lev e de l'assemblée

Je, Sylvain Payant, atteste que la signature du pr sent proc s-verbal  quivaut   la signature par moi de toutes les r solutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Sylvain Payant, maire

Daniel Vinet, directeur g n ral